

TROISIÈME PARTIE.

SYNTAXE OU ORTHOLOGIE (1).

CHAPITRE PREMIER.

EMPLOI DES ARTICLES.

4053. — LA VILLE, LA GRANDE VILLE ; LA TRÈS-GRANDE VILLE. TOUT LE MONDE. — L'article se place toujours avant le substantif et avant tous les mots qui le précèdent et qui servent à le modifier. Il faut en excepter l'adjectif *tout* qui se place avant l'article.

4054. — MONSIEUR LE DUC ; MADAME LA COMTESSE ; MONSIEUR LE PRINCE DE. — Lorsque les mots *monsieur*, *madame*, *mademoiselle*, *monseigneur* sont suivis d'un nom de titre ou de dignité, l'article se place entre ce dernier nom et le premier.

4055. — LES HOMMES, LES FEMMES, LES ENFANTS, LES VIEILLARDS, TOUT LE MONDE COURAIT AUX ARMES. — HOMMES, FEMMES, ENFANTS, VIEILLARDS, TOUT LE MONDE COURAIT AUX ARMES. — Quand un sujet ou un régime est composé de plusieurs substantifs, l'article doit être répété ou supprimé avant chaque substantif. La suppression de l'article, dans ce cas, donne souvent à la phrase plus de rapidité et d'énergie.

4056. — LES PÈRE ET MÈRE DE CE JEUNE HOMME. — L'article pluriel ne doit pas être employé par ellipse avant plusieurs substantifs singuliers. Dans l'exemple ci-dessus il faut dire : *Le père et la mère de ce jeune homme*. Le vers du Décalogue : *Tes père et mère honoreras*, est par conséquent incorrect.

4057. — UN GRAND ET BEL APPARTEMENT. UN GRAND ET UN BEL APPARTEMENT. — Quand plusieurs adjectifs se rapportant à un seul substantif, ne qualifient qu'un seul et même objet, l'article ne doit être mis qu'une fois ; si chaque adjectif indique une espèce particulière de l'objet désigné par le substantif, l'article doit être ré-

(1) Voyez nos 84 et 85.

pété avant chaque adjectif. Quelquefois l'élégance ou la clarté exige la répétition du substantif, comme dans : *le règne végétal et le règne animal* ; on ne pourrait pas dire : *le règne végétal et l'animal*, comme on dit : *l'ordre corinthien, le dorique, le composite*.

4058. — C'EST LE PLUS HONNÊTE HOMME. C'EST L'HOMME LE PLUS HONNÊTE. — Si l'adjectif au superlatif est avant le substantif, l'article ne se met qu'une fois avant l'adjectif ; si l'adjectif est placé après, l'article doit être répété avant le substantif et avant l'adjectif.

4059. — ATTLA, BABYLONE. LE FÉROCE ATTLA, LA SUPERBE BABYLONE. LA MECKE, LE CAIRE. — On n'emploie pas l'article avant les noms propres d'hommes et de villes, à moins qu'ils ne soient précédés d'un adjectif. Si quelques noms de villes prennent l'article, c'est qu'il fait partie essentielle du nom.

En principe les noms propres ne prennent pas l'article ; tout article placé avant un nom propre quelconque présente un sens elliptique et se rapporte à un nom commun sous-entendu : *Le féroce Attila*, c'est-à-dire *le guerrier féroce appelé Attila* ; *la superbe Babylone*, c'est-à-dire *la ville superbe appelée Babylone* ; *la Marne*, *le Rhône*, *la France*, *les Alpes*, c'est-à-dire *la rivière appelée Marne*, *le fleuve appelé Rhône*, *la contrée appelée France*, *les montagnes appelées Alpes* ; *la Mecke*, *le Caire*, c'est-à-dire *la ville appelée Mecke*, *le lieu appelé Caire*.

4060. — LE DANTE, LE TITIEN, LE CARRACHE, LA GRISI. — On emploie l'article avant le nom de la plupart des poètes, peintres et artistes italiens, hommes ou femmes. Par imitation on dit en français, *la Raucourt*, *la Gaussin*, *la Duchesnois*. Hors ce cas l'emploi de l'article avant les noms propres de femmes est une marque de peu d'estime ou de mépris, comme dans *la Catherine*, *la Brinvilliers*.

4061. — LE DAVID QUE JE CONNAIS N'EST PAS LE PEINTRE. — Dans certains cas, on emploie l'article avant les noms propres pour distinguer un individu de ceux qui portent le même nom.

4062. — LES CHEFS-D'ŒUVRE DES RACINE ET DES BOILEAU. — On emploie souvent l'article pluriel avant les noms d'hommes célèbres (Voy. n° 795).

On l'emploie aussi avant les noms propres servant à désigner toute une famille ou toute une race.

4063. — LA SAINT-JEAN, LA SAINT-BARTHÉLEMY. — On emploie l'article féminin avant les noms de fêtes, quoique l'adjectif et le substantif soient masculins, parce que le mot *fête* est sous-entendu ; c'est comme si l'on disait : *la fête de saint Jean*.

4064. — IL VOUS OBLIGE PAR AFFECTION. IL VOUS OBLIGE PAR

L'AFFECTION QU'IL VOUS PORTE. — On emploie l'article avant les substantifs communs pris dans un sens déterminé ; on le supprime avant les substantifs employés dans un sens général, vague et déterminé. Exemples : La table du salon, une table de salon ; le chien du berger, un chien de berger ; chevalier sans peur ; une cheminée de marbre, une cheminée du marbre le plus rare ; donner audience, donner une longue audience ; venir de Russie, venir de la Russie d'Europe ; manquer de courage, manquer du courage nécessaire ; environné de gloire, environné de la gloire la plus pure.

4065. — ENTENDRE RAILLERIE, ENTENDRE LA RAILLERIE. — *Entendre raillerie* signifie : prendre la raillerie en bonne part, ne pas s'en formaliser. *Entendre la raillerie*, c'est avoir le talent de railler avec esprit et avec finesse. Dans le second cas la raillerie vient de la personne à laquelle se rapporte le verbe *entendre* ; dans le premier cas, au contraire, elle vient d'une autre personne.

4066. — AVOIR COUTUME. AVOIR LA COUTUME. — *Avoir coutume* se dit d'une chose que l'on fait habituellement : *Il a coutume de se promener le matin.*

Avoir la coutume se dit d'une habitude singulière ou extraordinaire, commune à peu d'individus : *Il a la coutume de sauter en marchant, c'est-à-dire il a pris la coutume.*

Ces deux expressions ne peuvent s'employer en parlant des choses inanimées ; c'est une faute de dire : *Cette cheminée a coutume de fumer.* Il faut dire : *Cette cheminée fume habituellement.*

4067. — ÊTRE EN COLÈRE. ALLER EN ANGLETERRE. — On ne met pas l'article avant les substantifs qui sont régimes de la préposition *en*. On le mettait quelquefois dans le vieux style : *En l'Université de Paris.*

4068. — HONNEUR AUX BRAVES ! PAUVRETÉ N'EST PAS VICE. — On supprime l'article avant les noms communs employés en apostrophe. On le supprime aussi quelquefois dans les sentences et phrases proverbiales.

4069. — MANGER DE BON PAIN. MANGER DU BON PAIN DE SEIGLE. MANGER DES PETITS-PATÉS. — Les substantifs employés dans un sens partitif et précédés d'un adjectif ne prennent pas l'article, mais seulement la préposition *de* ; excepté 1^o quand le substantif est suivi d'un modificatif qui en précise la signification ; 2^o quand l'adjectif est intimement uni au substantif par le sens, comme dans *petits-pâtés, petit-maitre, grand seigneur, grand homme, petits-pois, bel esprit, belles-lettres, petites-maisons* (hospice de fous.)

En conséquence de cette règle, ces deux expressions : *Donnez-moi de bon papier et donnez-moi du bon papier*, présentent cette

différence, que, dans le premier cas, *papier* est pris dans un sens général, et que dans le second, le sens est déterminé par ce qui suit, comme quand on dit : *Donnez-moi du bon papier à lettre.* Le modificatif existe quelquefois dans la pensée, et il est sous-entendu dans l'expression. On peut donc dire selon le sens : *Nous avons bu de nouveau vin ou du nouveau vin.*

4070. — NE BUVEZ PAS DE VIN. NE BUVEZ PAS DU VIN DE CHAMPAGNE. — Dans les propositions négatives les substantifs employés dans un sens partitif ne prennent pas l'article, mais seulement la préposition *de*, excepté quand ils sont suivis d'un modificatif qui en précise le sens.

4071. — AVEZ-VOUS DES AMIS ? AVEZ-VOUS DE BONS AMIS ? N'AVEZ-VOUS PAS DES AMIS ? N'AVEZ-VOUS PAS DE BONS AMIS ? — Dans les propositions interrogatives ou mixtes le substantif employé dans un sens partitif prend l'article ; mais s'il est précédé d'un adjectif, il ne prend que la préposition *de*.

4072. — J'AI TROP DE LIVRES. J'AI TROP DES LIVRES QUE VOUS M'AVEZ DONNÉS. J'AI BIEN DU CHAGRIN. — Après les adverbes de quantité les substantifs employés dans un sens partitif ne prennent pas l'article ; excepté 1^o quand ils sont suivis d'un modificatif qui en précise la signification ; 2^o après l'adverbe *bien*. Dans ce dernier cas on met l'article pour qu'il n'y ait pas confusion avec le substantif *bien*, comme dans *un bien de ville, un bien de campagne.*

4073. — UNE QUANTITÉ D'OUVRAGES. LA QUANTITÉ DES OUVRAGES QUE J'AI ACHETÉS. LA PLUPART DES HOMMES. — Après un collectif partitif on supprime l'article, excepté après *la plupart* ; on le met après les collectifs généraux. C'est par cette raison qu'on dit : *Une armée de Russes ; l'armée des Russes ; une foule d'hommes ; la foule des humains.*

4074. — CHAQUE ÂGE A SES PLAISIRS. TOUTE PEINE MÉRITE SALAIRE. — L'article ne se met jamais après le mot *chaque*, ni après le mot *tout* employé dans le sens de *chaque*.

4075. — JE N'AI AUCUN LIVRE AMUSANT. JE N'AI AUCUN DES LIVRES QUE VOUS M'AVEZ DONNÉS. — L'article ne se met point après le mot *aucun*. Si dans le second exemple ci-dessus on emploie l'article, c'est qu'il y a ellipse du mot *livre* après *aucun* ; c'est comme si l'on disait : *Je n'ai aucun livre des livres que vous m'avez donnés.* En effet l'adjectif *aucun*, qui est au singulier, ne pourrait se rapporter à un substantif pluriel.

4076. — UN HABIT A LA FRANÇAISE. CHAPEAU A LA NAPOLÉON. — Dans ces exemples, et dans les cas analogues, on emploie l'article féminin, parce que le mot *mode* est sous-entendu ; c'est comme si l'on disait : *A la mode française ; à la mode de Napoléon.*

4077. — SOUPE A L'OIGNON. POT AU BEURRE. GRENIER AU FOIN. POT A BEURRE. GRENIER A FOIN. ÉCURIE A VACHES. — Lorsque deux substantifs sont joints par la préposition *à*, le second prend l'article si la préposition peut être remplacée par *contenant*, *portant*, *ayant*. *Soupe à l'oignon* signifie *soupe contenant de l'oignon*.

On supprime l'article quand la préposition *à* peut être remplacée par *propre à*, *bon à*, *convenable à*, *qui est mû par*. Une écurie *à* vaches est une écurie convenable *à* des vaches; un moulin *à* vent est un moulin mû par le vent. Ainsi le *grenier au foin* peut n'être pas un *grenier à foin*; le *pot au beurre* peut n'être pas un *pot à beurre*.

4078. — Les substantifs déterminés par les adjectifs possessifs ou démonstratifs ne prennent jamais l'article, attendu que ces mots remplissent les fonctions d'articles. Toutes les règles relatives à l'emploi, à la suppression ou à la répétition des articles s'appliquent à la plupart des adjectifs déterminatifs.

CHAPITRE II.

SYNTAXE DES ADJECTIFS.

§ I. — Place de l'adjectif.

4079. — UN HOMME AIMABLE; UN AIMABLE HOMME. — La place naturelle de l'adjectif est après le substantif; mais il est souvent placé avant par inversion.

La place de l'adjectif, avant ou après le substantif, est généralement déterminée par l'usage. Certains adjectifs se placent de préférence avant, d'autres après, d'autres indifféremment avant ou après; d'autres enfin changent de signification selon qu'ils précèdent ou suivent le substantif.

Quand l'adjectif est accompagné du verbe *être*, il se place très-rarement avant, comme dans cette phrase: *Grande est votre vertu*. Les adjectifs verbaux se placent presque toujours après: *Un champ cultivé, une maison construite*.

Les adjectifs déterminatifs, à l'exception de quelques adjectifs indéfinis, se placent toujours avant le substantif (n° 4078).

4080. — UN HOMME BEAU; UN BEL HOMME. — *Un homme beau*, est un homme qui a une belle figure; *un bel homme*, se dit de celui qui a une grande taille avec des proportions régulières.

4081. — UN HOMME BON; UN BON HOMME. — *Un homme bon*, est

celui qui a de la bonté; *un bon homme*, est un homme d'un esprit facile. La même distinction existe entre *une bonne femme* et *une femme bonne*.

4082. — UN HOMME BRAVE; UN BRAVE HOMME. — *Un homme brave*, est un homme courageux; *un brave homme*, est un homme probe, honnête, de bonne foi. La même distinction a lieu entre *un garçon brave* et *un brave garçon*.

4083. — UNE NOUVELLE CERTAINE; UNE CERTAINE NOUVELLE. — *Une nouvelle certaine*, est une nouvelle sûre; *une certaine nouvelle*, est une nouvelle qu'on ne veut pas préciser. *Certain*, placé avant le substantif, a toujours un sens vague. *J'ai vu certaine personne que vous connaissez*. *Cela m'a fait un certain plaisir* (528).

4084. — UNE VOIX COMMUNE; UNE COMMUNE VOIX. — *Une voix commune*, est une voix ordinaire, peu distinguée; *une commune voix*, signifie une voix unanime. *Commun*, placé après le substantif, signifie ordinairement ce qui est peu distingué, et lorsqu'il est placé avant, il indique une sorte d'unanimité: *Un visage commun, l'air commun, d'un commun accord*. Cette règle n'est point absolue, car on dit avec la dernière acception: *Les intérêts communs; La chambre commune*, etc.

4085. — UN HOMME CRUEL; UN CRUEL HOMME. — Le premier se dit d'un homme inhumain; le second d'un homme ennuyeux.

4086. — L'ANNÉE DERNIÈRE; LA DERNIÈRE ANNÉE DE SON RÈGNE. — *L'année dernière*, se dit de l'année qui précède immédiatement celle dans laquelle on est; *la dernière année de son règne*, signifie l'année après laquelle il a cessé de régner.

4087. — UN HOMME FIER; UN FIER HOMME. — Le premier est un homme orgueilleux; le second se dit d'un homme très-fort, très-habile.

4088. — UN HOMME GALANT; UN GALANT HOMME. — Le premier se dit d'un homme aimable, qui cherche à plaire aux femmes; le second se dit d'un homme d'honneur, qui a de la loyauté. On dit dans la première acception: *Avoir l'air galant, un esprit galant, des manières galantes*.

4089. — UN HOMME GRAND; UN GRAND HOMME. — Le premier se dit d'un homme d'une grande taille, et le second d'un homme illustre. Cependant le mot *grand*, quoique placé avant le mot *homme*, signifie grand de taille, si le mot *homme* est suivi d'un adjectif exprimant une qualité du corps, comme dans: *Un grand homme maigre*; quoique placé après *homme*, il cesse d'avoir rapport à la taille, quand ce dernier est suivi d'un membre de phrase énonçant un rapport moral, comme dans: *Un homme grand dans toutes ses actions*. La même distinction a lieu dans: *Un grand roi; une grande reine; une grande princesse*.

Une femme grande, une grande femme ; dans ces deux cas le mot *grande* ne se rapporte qu'à la taille. — *Une grande dame*, signifie une dame noble ou riche. — *Avoir l'air grand*, c'est avoir l'air noble et distingué ; *avoir de grands airs*, c'est affecter le ton d'un grand personnage.

4090. — **UNE FEMME GROSSE ; UNE GROSSE FEMME.** — Le premier se dit d'une femme enceinte, et le second d'une femme d'une grosse corpulence.

Avoir les yeux gros, c'est les avoir gonflés par les larmes ; *avoir de gros yeux*, c'est avoir les yeux saillants et volumineux

4091. — **UN HOMME HONNÊTE ; UN HONNÊTE HOMME.** — Le premier est un homme poli, qui a des manières agréables ; le second un homme intègre, d'une probité sévère.

Un homme malhonnête, est un homme grossier ; *un malhonnête homme*, est un homme de mauvaise foi.

4092. — **DES VERS MÉCHANTS ; DE MÉCHANTS VERS.** — Les premiers sont des vers malins, faits dans le but de critiquer ou de nuire ; les seconds sont de mauvais vers. On dit dans cette dernière acception : *Un méchant auteur ; un méchant ouvrage ; une méchante pièce ; un méchant tableau.*

Il n'y a pas de différence entre *un homme méchant* et *un méchant homme*.

4093. — **UN ÉCRIVAIN MISÉRABLE ; UN MISÉRABLE ÉCRIVAIN.** — Le premier est un écrivain malheureux, le second est un mauvais écrivain.

Un homme misérable, est un homme dans la misère ; *un misérable* (pris substantivement), est un homme méprisable.

4094. — **DU VIN NOUVEAU ; DU NOUVEAU VIN.** — Le premier est du vin nouvellement fait ; le second est du vin que l'on a depuis peu. Du nouveau vin peut être du vin très-vieux (1069).

4095. — **UN HOMME PAUVRE ; UN PAUVRE HOMME.** — Le premier est un homme dans la misère ; le second se dit à la fois d'un homme malheureux et d'un homme d'un esprit borné, ou de peu d'importance.

4096. — **UN HOMME PETIT ; UN PETIT HOMME.** — Le premier se dit d'un homme petit de taille, et d'un homme dont les idées et les pensées sont étroites et n'ont rien de grand ; le second ne se dit qu'en parlant de la taille.

4097. — **UN HOMME PLAISANT ; UN PLAISANT HOMME.** — Le premier est un homme qui aime à plaisanter, qui provoque la gaieté ; le second est un homme ridicule. *Plaisant*, placé avant le substantif, est toujours pris dans cette dernière acception : *Une plaisante tournure ; un plaisant ouvrage.*

4098. — **DIRE UNE CHOSE EN TERMES PROPRES ; DIRE UNE CHOSE**

EN PROPRES TERMES. — Dans le premier cas, c'est dire une chose en termes qui rendent exactement l'idée ; dans le second c'est la dire sans ménager les expressions.

L'adjectif *propre*, placé après le substantif, réveille en général une idée de propriété, et placé avant, il est toujours employé pour exprimer la possession avec plus d'énergie : *Une maison propre ; ma propre maison ; mon propre fils ; écrire de sa propre main.*

4099. — **LE SAINT-ESPRIT ; L'ESPRIT SAINT.** — Ces deux expressions se disent également de la troisième personne de la sainte Trinité ; cependant la première a un sens plus absolu, et la seconde un sens plus général.

4100. — **UN HOMME VILAIN ; UN VILAIN HOMME.** — Le premier se dit également d'un homme vilain de figure et d'un avare ; le second ne se dit que d'un homme d'un caractère méprisable.

4101. — **J'AI CONNU LE SAVANT LAPLACE. J'AI CONNU LAPLACE LE SAVANT.** — Quand l'adjectif est placé avant un nom propre il indique simplement la qualité de la personne dont on parle ; quand il est placé après, il indique que plusieurs individus portent le même nom, et qu'on distingue celui dont on parle par la qualité qu'on lui attribue (n° 4061).

4102. — **SOCRATE ÉTAIT AUSSI VAILLANT QUE SAGE. TURENNE ÉTAIT AUSSI SAGE QUE VAILLANT.** — Quand on établit une comparaison d'égalité entre deux qualités que l'on attribue à une même personne ou à une même chose, la qualité la plus connue doit être mise la dernière ; ainsi la sagesse de Socrate est plus connue que sa vaillance, tandis que dans Turenne la vaillance est plus connue que la sagesse.

4103. — **FORT DE SON DROIT, SA FERMETÉ NE S'EST JAMAIS DÉMENTIE. AIMANT L'ÉTUDE PAR DESSUS TOUTES CHOSSES, VOTRE PÈRE VOUS FOURNIRA LES MOYENS DE VOUS Y LIVRER.** — L'adjectif doit toujours se rapporter *sans équivoque* à un substantif exprimé dans la phrase. Sous ce rapport les deux exemples ci-dessus sont incorrects ; dans le premier l'adjectif *fort* ne se rapporte à rien ; dans le second on ne sait si *aimant* se rapporte au père ou au fils.

4104. — **DES CHIENS NOIRS ET BLANCS ; DES CHIENS NOIRS ET DES CHIENS BLANCS.** — Lorsque plusieurs adjectifs désignent chacun une espèce différente de l'objet dont on parle, il faut répéter le nom de cet objet avant chaque adjectif ; autrement on attribuerait les deux qualités au même objet. C'est par cette raison que l'expression *déjeuners chauds et froids* est incorrecte.

4105. — **C'EST UN BRAVE. C'EST UN HOMME BRAVE.** — Les adjectifs pris substantivement donnent en général plus d'énergie à la pensée.

§ II. — Régime des adjectifs.

4106. — On appelle régime d'un adjectif le mot qui en complète le sens. Dans : *Il est utile à ses parents*, *parents* est le régime de l'adjectif *utile*.

Les adjectifs qui ont par eux-mêmes une signification déterminée n'ont pas de régime ; tels sont : *courageux*, *estimable*, etc.

La plupart des adjectifs veulent que leur régime soit précédé d'une préposition. On dit : *utile à*, *agréable à*, *avide de*, *chéri de*, etc.

4107. — IL EST UTILE ET CHÉRI DE SA FAMILLE. — On ne peut donner le même régime à plusieurs adjectifs qui veulent être suivis d'une préposition différente. Dans l'exemple ci-dessus il faut dire : *Il est utile à sa famille et il en est chéri* ; ou *Il est utile et cher à sa famille*.

4108. — IL EST UTILE DE LIRE L'HISTOIRE. — Les adjectifs accompagnés du verbe *être* employé impersonnellement et ayant un infinitif pour régime, veulent la préposition *de* avant cet infinitif.

§ III. — Degrés de qualification.

4109. — PLUS EXCELLENT. PLUS SUPERBE. TRÈS-PARFAIT. — Les adjectifs qui expriment par eux-mêmes une qualité au plus haut degré, ou qui n'est susceptible ni d'augmentation ni de diminution, ne s'emploient ni au comparatif, ni au superlatif. Tels sont : *Excellent*, *superbe*, *parfait*, *extrême*, *excessif*, *céleste*, *divin*, *éternel*, *double*, *immortel*, *infini*, *impuni*, *perpétuel*, *universel*, etc. L'usage a cependant consacré l'expression *très-excellent prince* ; on dit aussi : *la plus excellente chose*, *l'auteur le plus divin*, etc.

4110. — C'EST L'HOMME LE PLUS SAVANT ET LE PLUS MODESTE QUE JE CONNAISSE. — Quand le *plus*, le *moins*, le *mieux* modifient plusieurs adjectifs, on doit les répéter avant chaque adjectif. D'après cette règle on ne pourrait pas dire : *C'est l'homme le plus savant et modeste que je connaisse* ; *Paris est une des plus grandes, belles, riches et agréables villes du monde*.

4111. — PLUS LEUR BONNE FORTUNE DEVENAIT MEILLEURE, PLUS ILS PRENAIENT PART AU MALHEUR COMMUN (Montesquieu). — Cette phrase est correcte, parce que dans ce cas *plus* ne modifie pas *meilleure* (n° 181).

4112. — VOTRE MAISON EST PLUS PETITE QUE LA MIENNE. MA PORTION EST MOINDRE QUE LA VÔTRE. — *Plus petit* se rapporte plus particulièrement à la grandeur, à la taille ou au volume, et *moindre* à la quantité, et à la valeur. On ne dira pas : *Cet homme est moindre que vous*, mais on dira très-bien : *Son importance est moindre que la vôtre*.

§ IV. — Emploi des adjectifs déterminatifs.

4113. — J'AIMAIS À MA TÊTE. JE VOIS QUE MES MAINS SONT SALES. MON MAL DE TÊTE EST REVENU. — On ne doit point employer l'adjectif possessif quand le sens de la phrase fait suffisamment connaître la personne qui possède. Le second exemple est correct, parce qu'on pourrait parler des mains d'une autre personne.

L'usage permet d'employer l'adjectif possessif quand il s'agit d'une chose habituelle, ou quand la clarté l'exige ; comme dans : *Mon mal de tête. Je perds tout mon sang. Le roi lui donna sa main à baiser. Je me suis tenu sur mes jambes. Je l'ai vu de mes propres yeux*.

4114. — CETTE MAISON A SES AGRÈMENTS. CETTE MAISON EST BELLE, LES APPARTEMENTS EN SONT MAGNIFIQUES. — Les adjectifs possessifs *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs* ne peuvent s'appliquer aux choses que si le nom de l'objet qui possède est sujet de la même proposition, comme dans le premier exemple ci-dessus. Dans le cas contraire, on doit se servir du pronom *en* ; ce serait une faute de dire : *Cette maison est belle, ses appartements sont magnifiques*.

On peut cependant employer *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, lors même que le nom de l'objet qui possède ne serait pas le sujet de la même proposition, si le nom de l'objet possédé est régime d'une préposition, comme dans : *Cette maison est belle, j'admire la beauté de ses appartements*.

Cette règle ne s'applique pas aux noms de personnes ; on ne pourrait pas dire : *Votre fils a de l'intelligence, j'en admire la mémoire prodigieuse*.

4115. — J'AI REÇU TOUTES VOS LETTRES ET TOUTES VOS MARCHANDISES. — L'adjectif *tout* doit être répété avant chaque substantif qu'il détermine. Ce serait une faute de dire : *Toutes vos lettres et marchandises*.

4116. — JE LE RECEVRAI TEL QU'IL SOIT. — C'est une faute de confondre les adjectifs *tel* et *quel*. Dans cet exemple il faut dire : *Je le recevrai quel qu'il soit* ; mais on dira : *Je le recevrai tel qu'il est*, parce que, dans ce cas, *tel* est un adjectif qualificatif.

4117. — TOUS DEUX, TOUS LES DEUX. — *Tous deux* suppose une simultanéité d'état ou d'action ; et *tous les deux* seulement identité d'état ou d'action ; ainsi : *Tous deux sont à la chasse* signifie qu'ils y sont ensemble ; *tous les deux sont à la chasse* signifie simplement qu'ils font l'action de chasser sans qu'ils la fassent ensemble.

§ V. — Emploi particulier de certains adjectifs.

4118. — MON FRÈRE EST IMPARDONNABLE. UNE DOULEUR INCON-

SCHABLE. — Certains adjectifs ne se disent que des personnes, et d'autres ne se disent que des choses. Sous ce rapport les deux exemples ci-dessus sont incorrects. On dit : *une faute impardonnable* et *une personne inexcusable*; *une personne inconsolable* et *une douleur qu'on ne peut pas apaiser*. — C'est par la même raison qu'il ne faut pas dire : *un jour ouvrier*, mais *un jour ouvrable*.

1119. — On reconnaît qu'un adjectif peut s'appliquer aux personnes ou aux choses, en voyant si le verbe d'où il dérive peut avoir pour régime *direct* un nom de personne ou un nom de chose. Ainsi : *pardonnable* vient du verbe *pardonner*; or, comme on ne peut pas dire *pardonner quelqu'un*, on ne peut pas non plus dire *une personne pardonnable*.

1120. — **DIGNE; INDIGNE.** — *Digne*, sans négation, se dit du bien et du mal; avec une négation, il ne se dit que du bien : *Digne d'éloges*; *digne de mépris*; *il n'est pas digne de votre faveur*. On ne pourrait pas dire : *Il n'est pas digne de punition*; dans ce cas on emploie une autre tournure, comme par exemple : *Il ne mérite pas de punition*. — *Indigne*, avec ou sans négation, ne se dit que du bien : *Il est ou il n'est pas indigne d'éloges*. On ne dirait pas : *Il est indigne de blâme*.

1121. — **CAPABLE; SUSCEPTIBLE.** — *Capable* se dit de celui qui a la capacité ou les qualités requises, et ne s'emploie que pour les personnes : *Il est capable de vous surpasser*. — *Susceptible* signifiant *apte à recevoir certaines modifications* ne se dit que des choses et des animaux : *Le chien est susceptible d'éducation*. En parlant des personnes, il ne s'emploie que dans le sens de *facile à se fâcher*; mais alors il ne veut point de régime : *Vous êtes bien susceptible*.

Ce serait une faute d'employer *susceptible* pour *capable*, et de dire : *Il est susceptible de vous nuire*.

1122. — **EMINENT; IMMINENT.** — *Eminent* veut dire *très-grand*, *très-élevé* : *Un danger éminent*; *un homme très-éminent*. — *Imminent* se dit de ce qu'on ne peut éviter; de ce qui menace inévitablement : *Un danger imminent*. Ainsi un danger peut être *éminent* sans être *imminent* et réciproquement.

1123. — **SECOND, DEUXIÈME.** — *Second* réveille une idée d'ordre et se dit également, soit qu'il n'y ait que deux objets, soit qu'il y en ait un plus grand nombre : *Cet ouvrage a deux volumes, voici le second*; *celui-ci en a quatre, voici le second et le troisième*. *Deuxième* réveille une idée de série et suppose plus de deux objets. Ainsi l'on ne dira pas : *Cet ouvrage a deux volumes, voici le deuxième*.

CHAPITRE III.

SYNTAXE DES PRONOMS.

§ I. — Place des pronoms.

1124. — **IL CHANTE. CHANTE-T-IL?** — Le pronom sujet se met avant le verbe, excepté à la forme interrogative.

La forme interrogative s'emploie quelquefois dans le sens affirmatif, comme dans : *Aussi vint-il me voir*. Cette tournure donne souvent à la phrase plus de grâce et de rapidité.

1125. — **VOUS LUI PARLEZ. PARLEZ-LUI. NE LUI PARLEZ PAS.** — Le pronom régime se place avant le verbe. Quand le verbe est à l'impératif, le pronom régime se place après, excepté à la forme négative.

1126. — **RENDEZ-MOI MON ENFANT OU M'ARRACHEZ LA VIE.** — Lorsque deux impératifs sont unis par les conjonctions *et*, *ou*, le pronom régime du second impératif peut le précéder.

1127. — **DONNEZ LE-MOI. MENEZ-Y-MOI.** — Quand un impératif est suivi de deux pronoms dont l'un est régime direct et l'autre régime indirect, le pronom régime indirect se place le dernier, excepté le pronom *y*, qui se place le premier par euphonie. (Voyez n° 936).

1128. — **JE LES VEUX VENDRE. JE VEUX LES VENDRE.** — Lorsqu'un infinitif est précédé d'un autre verbe dont il dépend, le pronom régime de cet infinitif peut se placer avant ou après le premier verbe. Quelques grammairiens pensent que ce pronom doit toujours être placé immédiatement avant l'infinitif dont il est le régime; et qu'ainsi il est incorrect de dire : *Je les veux vendre*; *je vous viens chercher*; *il ne me peut rien faire*. Le goût et l'oreille décident en pareil cas ce qui convient le mieux.

§ II. — Répétition des pronoms.

1129. — **JE DIS, MOI. NOUS VOULONS, NOUS.** — Les pronoms personnels *moi*, *toi*, *lui*, *vous*, *nous*, *eux* s'emploient souvent par reduplication pour donner plus d'énergie à la phrase. C'est un pléonasme autorisé.

1130. — **IL PARLE ET SE TAIT A VOLONTÉ. NOUS L'AIMONS,**

PARCE QUE NOUS L'ESTIMONS. — Quand deux propositions sont unies par les conjonctions *et, ou, ni, mais*, la répétition du pronom personnel sujet est facultative; le bon goût ou la clarté décide si elle doit avoir lieu; mais elle est indispensable quand les deux propositions sont unies par toute autre conjonction.

4431. — JE PLIE ET NE ROMPS PAS. JE NE ROMPS PAS, MAIS JE PLIE. — Quand deux propositions, l'une négative et l'autre affirmative, se suivent, le pronom sujet doit se répéter, si la proposition négative est la première; si elle est la dernière, la répétition n'est pas nécessaire.

4432. — JE VEUX LE VOIR, L'ENTENDRE ET LE CONSOLER. — Le pronom personnel régime doit être répété avant chaque verbe. Cependant si ces verbes étaient à un même temps composé et avaient le même régime, on pourrait supprimer l'auxiliaire et le régime du second verbe, comme dans : *Il m'a appelé et grondé*. Si les régimes sont différents, la suppression ne peut avoir lieu, comme dans : *Il m'a appelé et m'a parlé*.

4432 bis. — ON APERÇOIT DANS CET OUVRAGE DES DÉFAUTS QU'ON A EN VAIN CHERCHÉ À CACHER. — Les pronoms ne doivent jamais être répétés avec des rapports différents, ce qui rend la phrase obscure, ou donne lieu à une équivoque. Dans cet exemple il fallait dire : *que l'auteur a en vain cherché à cacher*.

Par le même motif les exemples ci-après sont incorrects : *Samuel offrit un holocauste au Seigneur, et il lui fut si agréable, qu'il lança au même instant la foudre contre les Philistins*. — *Le préfet adressa un discours au prince; il le prononça d'une voix si basse qu'il ne put en entendre un seul mot*.

§ III. — Emploi des pronoms personnels.

4433. — VIRGILE A IMITÉ HOMÈRE DANS TOUT CE QU'IL A DE BEAU. — Le rapport des pronoms doit être établi de manière à ne laisser aucune incertitude dans l'esprit. Dans cet exemple on ne sait si le mot *il* se rapporte à Homère ou à Virgile; il faut dire : *Dans tout ce que celui-ci a de beau*.

4434. — IL ÉCRIT COMME CELUI QUI L'A INVENTÉ. — On ne peut employer un pronom personnel qui ne se rapporte pas à un nom déjà exprimé. Dans cet exemple le pronom *le* ne se rapporte à aucun substantif; il faut dire : *Il écrit comme celui qui a inventé l'écriture*.

Sous ce rapport la phrase ci-après est incorrecte : *Il était fort savant et surtout profond politique; il y joignait beaucoup d'esprit* (Saint-Simon). Il aurait fallu dire : *A cela il joignait beaucoup d'esprit*.

4435. — IL DEMANDE PARDON, MAIS IL NE LE MÉRITE PAS. — Les pronoms personnels *le, la, les* ne peuvent remplacer un substantif pris dans un sens indéterminé; il faut dire : *Il demande son pardon, mais il ne le mérite pas*. Par la même raison on dira avec le pronom indéfini : *Je vous fais grâce quoique vous ne LE méritiez pas*, et non *quoique vous ne LA méritiez pas*.

4436. — C'EST VOTRE SOEUR; PARLEZ-LUI; PENSEZ A ELLE. C'EST VOTRE FRÈRE; PARLEZ-LUI; PENSEZ A LUI. — Le pronom *lui* employé sans préposition sert pour les deux genres; lorsqu'il est précédé d'une préposition il est toujours masculin.

4437. — CE MEUBLE N'EST PAS SOLIDE; DONNEZ LUI DE L'APLOMB. — Les pronoms *lui, eux, leur, elle et elles*, employés comme régimes indirects, ne s'appliquent qu'aux personnes et aux choses personnifiées. En parlant des choses on se sert des pronoms *en, y, le, la, les*. Dans l'exemple ci-dessus il faut dire : *Donnez Y de l'aplomb*. C'est par cette raison qu'on dit : *Cette maison est trop petite, j'y ferai ajouter un étage*, et non *je lui ferai ajouter un étage*. *Est-ce là votre cheval? ce l'est*, et non *c'est lui*. *Ce cheval est méchant, n'en approchez pas, ou ne l'approchez pas*, et non *n'approchez pas de lui*. *Est-ce votre frère? c'est lui*, et non *ce l'est*.

4438. — C'EST UN HONNÊTE HOMME; FIEZ-VOUS A LUI OU FIEZ-VOUS Y? — Ces deux expressions sont correctes; mais *fiez-vous à lui* est plus précis; on insiste plus fortement sur la confiance qu'il mérite; *fiez-vous-y* est plus vague et plus général.

4439. — ON DOIT PARLER RAREMENT DE SOI. NE VIVRE QUE POUR SOI. LA VERTU EST AIMABLE EN SOI. — Le pronom *soi* se dit des personnes et des choses; il se rapporte même quelquefois à un nom pluriel, comme dans : *Il y a des corps subtiles en soi* (Condillac). Quand il s'applique aux personnes, il s'emploie dans les propositions vagues et indéterminées, et dans celles dont le sujet est un pronom indéfini; tandis que le pronom *lui* s'emploie dans un sens déterminé, comme dans : *On parle de lui*.

On peut cependant faire usage de *soi* dans un sens déterminé quand l'emploi du pronom *lui* serait équivoque ou faible. Exemple : *Ce jeune homme, en faisant le devoir que son maître lui a donné, travaille pour SOI*; si l'on disait *travaille pour LUI*, on ne saurait si l'on veut parler du maître ou du jeune homme. On évite également l'équivoque en disant : *pour lui-même*.

4440. — IREZ-VOUS AU BAL? OUI, J'Y IRAI. Cette phrase est correcte grammaticalement; mais par euphonie on supprime le pronom *y* avant le futur et le conditionnel du verbe *aller*; on dit simplement *j'irai*: cette suppression n'ôtant rien à la clarté.

§ IV. — Emploi des pronoms démonstratifs.

1141. — CE QUE JE DÉSIRE LE PLUS, C'EST DE VOUS VOIR HEUREUX. — 1^o Quand une phrase commence par *ce qui*, *ce que*, *ce dont*, le pronom *ce* doit être répété avant le verbe *être* du second membre de phrase, si ce verbe est suivi d'un autre verbe, comme dans l'exemple ci-dessus ;

2^o Si le verbe *être* est suivi d'un substantif, la répétition du pronom *ce* est facultative ; c'est le bon goût qui en décide. Exemple : *Ce que j'estime le plus, c'est ou est la vertu ;*

3^o Si le verbe *être* est suivi d'un adjectif, la répétition du pronom *ce* ne doit pas avoir lieu. Exemple : *Ce que vous dites est imprudent.*

1142. — LE SIGNE DE LA CORRUPTION DES MŒURS DANS UN ÉTAT, C'EST LA MULTIPLICITÉ DES LOIS. — Le pronom *ce* se met avant le verbe *être* quand ce qui précède figure comme attribut et a une certaine étendue. Si l'attribut qui précède le verbe *être* a peu d'étendue, l'emploi du pronom *ce* n'est pas nécessaire. Exemple : *La sûreté des rois est ou c'est l'amour du peuple.*

Remarque. — On reconnaît que ce qui précède le verbe *être* est attribut quand on peut le placer après. Ainsi l'on peut dire : *La multiplicité des lois est le signe de la corruption des mœurs. L'amour du peuple est la sûreté des rois.*

1143. — J'AI REÇU DEUX LETTRES ; CELLE ÉCRITE PAR VOUS EST TRÈS-AIMABLE. — Les pronoms démonstratifs *celui*, *ceux*, *celle*, *celles* doivent toujours être suivis d'un régime ou d'un pronom relatif, et ne peuvent jamais être suivis immédiatement d'un adjectif ou d'un participe. D'après cela l'exemple ci-dessus est incorrect ; il faut dire : *Celle qui était écrite ou celle que vous avez écrite. Celle qui est aimable et non celle aimable.*

§ V. — Emploi des pronoms possessifs.

1144. — EN RÉPONSE A LA VOTRE DU 10 COURANT. — Cette phrase est incorrecte, parce que : Les pronoms possessifs doivent toujours se rapporter à un substantif exprimé précédemment. Il faut dire : *En réponse à votre lettre du....* Il en est de même de certaines locutions analogues encore usitées dans le style commercial, telles que : *J'ai reçu l'honneur de la vôtre ; Sans réponse à la mienne du..., etc.*

1145. — IL FAUT AIMER LES SIENS. JE SUIS DES VÔTRES. — Les pronoms possessifs s'emploient quelquefois sans relation avec un substantif précédent, lorsqu'ils servent à désigner les person-

nes de la même famille ou de la même société ; mais dans ce cas ils sont pris substantivement.

1146. — IL N'Y A PAS DE PLUS FORTE TÊTE QUE LA VOTRE. — Cette phrase est incorrecte parce que : Lorsque certains substantifs, tels que *tête*, *épée*, *plume*, etc., sont employés, non pour désigner ces objets, mais la personne à laquelle ils appartiennent, on ne doit pas les remplacer par des pronoms possessifs, ce qui donnerait lieu à une équivoque, mais par les pronoms personnels. Il faut dire : *Il n'y a pas de plus forte tête que vous.* On dira dans le même sens : *Il n'y a pas de plus belle plume, de meilleure épée que lui.*

§ VI. — Emploi des pronoms relatifs.

1147. — IL Y A UN CHEVAL CHEZ VOTRE FRÈRE QUE JE VEUX ACHETER. — Le pronom relatif se rapportant toujours au nom ou pronom qui le précède immédiatement, on ne doit jamais mettre un autre substantif entre ce pronom et son véritable antécédent, ce qui donnerait lieu à une équivoque. Dans cet exemple il fallait dire : *Il y a chez votre frère un cheval que je veux acheter.* Par la même raison on ne dira pas : *La bonté de Dieu dont je connais la grandeur ;* mais bien : *Je connais la grandeur de la bonté de Dieu.*

1148. — L'HOMME EN PARLANT QUI NE RÉFLÉCHIT PAS. — Cette phrase, sans être vicieuse, serait plus correcte si l'on disait : *L'homme qui, en parlant, ne réfléchit pas ;* parce que la clarté veut que le pronom relatif soit rapproché de son antécédent autant que la construction le permet, lors même que la phrase ne présente pas d'équivoque.

1149. — L'HOMME QUI PARLE. LE CHEVAL QUI MANGE. L'HOMME A QUI JE PARLE. LE CHEVAL AUQUEL JE DONNE A MANGER. — Lorsque le pronom *qui* n'est pas le complément d'une préposition, c'est-à-dire quand il est sujet, il se dit également des personnes, des animaux et des choses ; mais lorsqu'il est complément d'une préposition, il ne se dit que des personnes. En parlant des animaux et des choses, on le remplace par *lequel*, *laquelle*, etc. On ne pourrait pas dire : *Le cheval A QUI JE DONNE A MANGER.*

1150. — L'AMI DE VOTRE SŒUR AUQUEL J'AI PARLÉ. LE MARI DE VOTRE COUSINE, LEQUEL DOIT OBTENIR UNE PLACE. — Les pronoms *qui*, *que*, *dont* sont quelquefois remplacés par *lequel*, *laquelle*, en parlant des personnes, quand il s'agit d'éviter une équivoque ; mais lorsque l'emploi de ces mots offre une construction peu élégante, il vaud mieux employer une autre tournure de phrase.

1151. — LE CHEVAL QUE J'AI VU QUI COURAIT. — Les pronoms

relatifs *qui* et *que* ne doivent point être répétés dans une même phrase pour exprimer le même rapport. Dans cet exemple *qui* et *que* se rapportent à *cheval*, il faut dire : *Le cheval que j'ai vu courir.*

4452. — J'AI LU AVEC PLAISIR CET OUVRAGE QUI A ÉTÉ COMPOSÉ PAR UNE PERSONNE QUI EST VERSÉE DANS LES SCIENCES QUI ONT POUR OBJET L'ÉTUDE DE LA NATURE. — La répétition trop fréquente des relatifs *qui* et *que*, avec des rapports différents, et de la conjonction *que*, n'est pas contraire à la grammaire, mais elle rend la phrase trainante et produit un effet désagréable ; c'est pourquoi on doit l'éviter autant que possible. L'exemple ci-dessus peut être ainsi rédigé : *J'ai lu avec plaisir cet ouvrage qui a été composé par une personne versée dans les sciences naturelles.* Au lieu de : *La chanson que j'ai entendu que vous chantiez*, on dira plus élégamment : *La chanson que je vous ai entendu chanter.*

4453. — IL VINT EN FRANCE QU'IL AVAIT DÉJÀ HABITÉE. IL DEMANDE JUSTICE QU'IL N'OBTIENDRA PAS. — Ces deux exemples sont incorrects, parce que : Les pronoms relatifs ne peuvent se rapporter à un substantif qui n'est pas déterminé par un article ou un adjectif déterminatif. Cependant on peut dire : *J'ai vu Paris que je connaissais déjà*, parce que les noms de villes s'emploient sans articles (Voy. n° 1059).

4454. — LA CHOSE DONT JE PARLE. LA MAISON D'OU JE SORS. — *Dont* marque simplement une idée de relation, et *d'ou* une idée d'extraction. Par cette raison on dira : *Le danger dont je l'ai préservé ; le danger d'ou il est sorti ; la ville dont je suis près.*

Cependant, dans le sens de filiation et de descendance, on emploie *dont* et non *d'ou*. Il faut dire : *La famille dont je descends* et non *d'ou je descends.*

§ VII. — Emploi des pronoms indéfinis.

4455. — ILS ONT DONNÉ CHACUN LEUR OFFRANDE, OU SON OFFRANDE. — Après le mot *chacun* on met *leur* quand *chacun* précède immédiatement le régime direct du verbe, ou le régime indirect quand il n'y a pas de régime direct ; comme dans : *Ils ont donné chacun leur offrande. Ils ont parlé chacun à leur tour.* On emploie *son*, *sa*, *ses* : 1° Quand le mot *chacun* est avant le verbe ; comme dans : *Chacun a donné son offrande. Chacun parle à son tour ;* 2° Quand le régime direct du verbe est avant le mot *chacun* ; comme dans : *Ils ont donné une offrande chacun selon ses moyens.*

4456. — L'UN L'AUTRE ; L'UN ET L'AUTRE. — *L'un l'autre* réveille une idée de réciprocité, comme dans : *Ils s'estiment l'un l'autre. L'un et l'autre* réveille une idée de pluralité, comme dans : *Ils travaillent l'un et l'autre.*

CHAPITRE IV.

SYNTAXE DES VERBES.

§ I. — Du sujet.

4457. — IL BOIT ET MANGE BIEN. — Quand deux verbes sont au même temps, et que c'est la même personne qui fait l'action, le sujet du second verbe peut être sous-entendu.

4458. — CELUI QUI ÉTUDE S'INSTRUIT. — Dans cette phrase le sujet du verbe *instruire* est *celui* ; qui est le sujet du verbe *étudier* ; c'est comme si l'on disait : *celui s'instruit qui étudie.*

4459. — QUICONQUE FRÉQUENTE LES MAUVAIS SUJETS N'EST PAS ESTIMABLE. — Dans cette phrase le sujet du verbe *être* est *celui* qui se trouve, par contraction, dans *quiconque*. *Quiconque* est formé de deux mots latins *qui* et *cunque*, et signifie *celui qui* ; de sorte que le verbe *être* a pour sujet *celui*, exprimé par la finale *conque*, et qui est le sujet du verbe *fréquenter* ; c'est comme si l'on disait : *Celui n'est pas estimable qui fréquente les mauvais sujets.*

4460. — LUI-MÊME A THÉMISTOCLE IL DONNA SON SUFFRAGE. — Le sujet d'un verbe est quelquefois répété dans les propositions explétives pour donner plus d'énergie à l'expression. C'est donc à tort que le vers ci-dessus est condamné par quelques grammairiens ; on dit très-bien : *Il donna lui-même son suffrage ; Moi-même je vous servirai de père.*

4461. — DONNEZ-MOI CE QUI VOUS PLAIRA OU CE QU'IL VOUS PLAIRA. — On peut dire des deux manières : dans le premier cas *ce* est régime direct du verbe *donner*, et *qui* sujet du verbe *plaire*. Dans le second *ce qu'il* est mis pour *ce que il* et non *ce qui il* ; *ce que* est régime direct du verbe *donner* et le pronom indéfini *il* sujet du verbe *plaire* qui est alors impersonnel.

§ II. — Du régime.

4462. — C'EST A VOUS A QUI JE PARLE. — Quand le rapport entre un verbe et son régime est suffisamment indiqué, c'est faire un pléonasme vicieux que de le répéter. Dans l'exemple ci-dessus il faut dire : *C'est à vous que je parle* ; dans ce cas le mot *que* est une conjonction. On pourrait dire aussi : *C'est vous à qui*